

Recrute par voie statutaire, voie de mobilité interne ou à défaut par voie contractuelle

Un Conseiller en Energie Partagé (CEP) (H/F)
Cadre d'emplois des techniciens territoriaux (catégorie B)

La Communauté d'Agglomération, Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) est engagée dans la transition énergétique par la mise en œuvre d'un Plan Climat Energie Territorial pour son territoire. Dans ce contexte, la Communauté propose depuis 2015 aux communes volontaires l'intervention d'un technicien spécialisé chargé de suivre leurs consommations d'énergie et d'eau et de les conseiller pour réaliser des économies. La commune centre est engagée dans le dispositif CITERGIE.

Au-delà des économies d'énergies générées et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre associées, le dispositif de CEP vise à démontrer la capacité de la Communauté d'Agglomération de Terre de Provence à porter une stratégie énergétique fédératrice.

Missions :

En équipe avec le Conseiller en Energie Partagé déjà porté par la Communauté d'Agglomération :

Réalisation de mission de conseil en énergie partagée auprès des communes membres :

- **Suivre les consommations d'énergie et d'eau** sur le patrimoine communal et intercommunal, détecter les dérives et les consommations anormales et proposer des solutions pour les stopper,
- **Présenter un bilan de consommation annuel**, et définir avec les élus les priorités d'intervention pour un diagnostic détaillé pour chaque commune,
- **Proposer des pistes d'optimisation et de réduction des coûts** sur les contrats d'approvisionnement énergétique,
- **Réaliser des prédiagnostics** de consommations d'énergie et d'eau pour les postes de consommations prioritaires, en accord avec les besoins de la commune,
- **Proposer et planifier des actions de maîtrise de l'énergie** et de mobilisation des **énergies renouvelables** à destination de l'ensemble des publics,
- **Accompagner** les communes dans la mise en œuvre des préconisations réalisées, ou de ses projets propres, afin d'assurer une meilleure gestion de l'énergie et de l'eau,
- **Tenir à jour une base de données** afin de connaître l'état du patrimoine communal et les économies engendrées (bâtiments, éclairage public, véhicules...),
- **Evaluer les impacts** des solutions mises en œuvre du point de vue économique, social et environnemental,
- **Sensibiliser, informer et conseiller** les élus, les agents et les utilisateurs des bâtiments communaux pour une utilisation rationnelle de l'eau et l'énergie,
- **Apporter conseil et appui aux actions de la communauté d'agglomération dans le domaine de l'énergie** à destination de tous les publics,
- **Conseiller et suivre le déploiement des énergies renouvelables (photovoltaïque)**
- **Garantir le suivi et le contrôle des installations photovoltaïques à venir.**

Profil requis :

- Minimum BAC + 2 ou expérience similaire dans le domaine de l'énergie (thermique du bâtiment, production, maintenance, photovoltaïque...).
- Connaissance du fonctionnement des collectivités et des acteurs institutionnels.

- Capacité d'organisation et de planification du travail en autonomie.
- Compétences en mode projet.
- Qualité pédagogique et aisance relationnelle, aptitude aux présentations en public.
- Capacités rédactionnelles et de synthèses, à rendre des comptes et à travailler en équipe.
- Sensibilité environnementale.
- Maîtrise de l'outil informatique et des tableurs indispensable.
- Profil expérimenté requis.

Conditions :

- Poste à temps complet basé à la Communauté d'Agglomération mais nécessitant des déplacements fréquents au sein des communes membres. (permis B et véhicule personnel).
- Réunions occasionnelles certains soirs en semaine,
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + participation employeur mutuelle santé labellisée + CNAS + Tickets Restaurants (2 fois par an)

Poste à pourvoir au plus tôt

Candidature (lettre de motivation manuscrite et CV) à adresser avant le **6 février 2022** à :

Madame la Présidente
Terre de Provence Agglomération
Chemin Notre Dame BP-1
13630 EYRAGUES

ou par mail à : gestionnaire-rh@terredeprovence-agglo.com